

Titulaires présents : Monsieur MOREZ Yannick, Madame BENBELKACEM Patricia, Monsieur DOUAUD Bernard, Monsieur SCHERER Sylvain, Monsieur CHAIGNEAU Jacques, Madame LODÉ Marie-Anna, Monsieur CHARBONNIER Raymond, Madame VOISIN Lucie, Madame LE BERRE Nathalie, Madame PACAUD Dorothee, Madame GAUTREAU Sylvie, Monsieur DEVILLE Thierry, Madame BOUTIN Annie, Monsieur BEAULIEU Alain, Monsieur GUERIN Benoît, Monsieur FOUGLÉ Grégory, Madame MELLERIN Noëlle, Madame MERLET Christine, Monsieur CHERAUD Roch, Madame DE FOUCHER Béatrice, Monsieur BUCCO Bruno formant la majorité des membres en exercice.

Titulaires absents excusés : Madame SERENNE Valérie, Monsieur HAILLOT Laurent, Monsieur GUITTENY Ivan qui a donné pouvoir à Monsieur CHARBONNIER Raymond, Monsieur GOLLE Dominique, Monsieur TOURET Eric, Monsieur FERRE Marc qui a donné pouvoir à Monsieur MOREZ Yannick, Madame HERBOUILLE Hélène qui a donné pouvoir à Madame LE BERRE Nathalie, Monsieur GOURNAY Jean-Pierre qui a donné pouvoir à Madame PACAUD Dorothee, Madame KUHN Marine qui a donné pouvoir à Monsieur FOUGLE Grégory, Monsieur REVERDY Jean-Philippe, Monsieur AUDELIN Jean-Pierre qui a donné pouvoir à Madame MELLERIN Noëlle, Monsieur RICOUL Gildas qui a donné pouvoir à Madame MERLET Christine, Monsieur LOREAU Yannick, Madame LUCAS Brigitte.

Secrétaire : Monsieur BUCCO Bruno

Convocation le : 10 octobre 2019.

Affichée au siège de la C.C.S.E. le 21 octobre 2019.



TARIFS DE LA REDEVANCE D'ENLEVEMENT DES ORDURES MENAGERES ET DES DECHETERIES

Dans le cadre de la compétence « Collecte et traitement des déchets ménagers et gestion des déchèteries », il convient de fixer les nouveaux tarifs de la Redevance d'Enlèvement des Ordures Ménagères et des déchèteries, permettant le financement du service.

Je vous invite donc à :

- approuver les tarifs ci-joints, valables à compter du 1^{er} janvier 2020,
- mandater le Président ou son représentant pour signer tout acte en application de la présente délibération.

Je vous remercie de bien vouloir en délibérer.

☛ **Adopté à**

25 voix pour

3 voix contre

AR-Sous-Préfecture de Saint Nazaire

044-244400586-20191018-114-DE

Acte certifié exécutoire

Réception par le Sous-Préfet : 18-10-2019

Publication le : 18-10-2019

Le Président



Yannick MOREZ

REDEVANCES D'ENLEVEMENT DES ORDURES MENAGERES

PARTICULIERS

Type ou composition du logement	Rappel 2019	A compter du 1er janvier 2020
Foyer 1 personne	200 €	200 €
Foyer 2 personnes	232 €	232 €
Foyer 3 personnes	236 €	236 €
Foyer 4 personnes	258 €	258 €
Foyer 5 personnes et plus	262 €	262 €
Résidences secondaires, gîtes ruraux	228 €	228 €
Chambres d'hôtes	34 €	34 €

PROFESSIONNELS ET ADMINISTRATIONS

Type	Forfait 2019 (120L)	Tarif 2019 - au litre de bac OM au delà de 120 litres	Forfait A compter du 1er janvier 2020 (120L)	Tarif A compter du 1er janvier 2020 - au litre de bac OM au delà de 120 litres
Professionnels & administrations	130 €	0,73 €	130 €	0,73 €

GROS PRODUCTEURS

Bases de calcul		rappel 2019	A compter du 1er janvier 2020
Collecte	tarif 1 ^{er} passage (C1)	0,84 €	0,84 €
	tarif passage(s) supplémentaire(s)	6,18 €	6,18 €
Traitement	tarif unitaire de traitement au litre	0,0156 €	0,02 €

Part collecte : tarif 1er passage x 52 + tarif passage(s) supplémentaire(s) x (nombre de passages annuel-52)

Part traitement : nombre de bac(s) x volume du/des bac(s) x nombre de passages annuel x tarif unitaire de traitement au litre

TOTAL : Part collecte + Part traitement

REDEVANCE PAR DEFAUT

Type	rappel 2019	A compter du 1er janvier 2020
Forfait particuliers	262 €	262 €
Forfait professionnels	792 €	792 €

TARIFS DECHETERIES /m³

Origine et nature du dépôt		rappel 2019	A compter du 1er janvier 2020
Provenant des ménages résidant sur la Communauté de Communes		Gratuit	Gratuit
Provenant d'une activité commerciale, artisanale, de production ou de fabrication dont le siège est sur le territoire communautaire	Déchet vert	12 €	12 €
	Gravat	22 €	22 €
	Tout-venant	28 €	28 €
	Bois	18 €	18 €
Provenant d'une activité commerciale, artisanale, de production ou de fabrication dont le siège est hors sur le territoire communautaire		78 €	78 €

Equipements dédiés à l'amiante	rappel 2019	A compter du 1er janvier 2020
Milieu bag 1m ³ (100x100x100cm)	7,84 €	7,84 €
Dépôt bag 160 (160x110x50cm)	12,66 €	12,66 €
Dépôt bag 260 (260x120x30cm)	15,68 €	15,68 €
Dépôt bag 310 (310x120x30cm)	16,88 €	16,88 €
Kit EPI	21,95 €	21,95 €